

## **Compte Rendu du Conseil Municipal du lundi 1<sup>er</sup> juillet 2019**

*Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités territoriales*

Présents : Jean-Paul Pradines, Pierre Dulewski, Grégoire de Flaujac, Cécile Genovesio, Sébastien Lagouge, Alain Malgouyres, Laurent Normandin-Varenne, Monique Neplaz, Sylvie Pomier,

Excusés : Chantal Bury, Louis Mainguet, Christian Bonneu, Séverine Bouroumeau, Marie-Claire Mourleau, Volker Otlinghaus,

### **1. Décision Modificative n°1**

A la demande du trésorier et afin de recouvrir le mandat n°124, il est nécessaire de prendre une décision modificative en diminuant l'article 2031 (dépenses d'investissement) et augmentant l'article 10223 (recettes d'investissement) pour un montant de 833 €. L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord.

### **2. Régime Indemnitaires des Agents**

Monsieur le Maire fait lecture d'une demande de prime d'un agent. Après vérification la demande n'est pas recevable. En ce qui concerne la mise en place du Régime Indemnitaires, les conseillers demandent que la situation actuelle soit reprise dans le projet ainsi que les primes de fin d'année attribuées sous forme de bons d'achat jusqu'à présent. Le projet sera présenté au Comité Technique du Centre de Gestion pour être validé.

### **3. Heures Supplémentaires**

Monsieur le Maire demande que les heures supplémentaires et complémentaires soient payées aux agents titulaires ou contractuels au cas par cas. Le projet sera présenté au Comité Technique du Centre de Gestion en septembre 2019 pour être validé en même temps que le régime indemnitaires.

### **4. Paie à façon**

A la demande du Conseil Municipal du 10 mai 2019, Monsieur le Maire a rencontré le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne le mercredi 26 juin 2019 pour la mise en place de la prestation Paie à façon. L'objectif de cette mission facultative est d'aider la collectivité dans les différents travaux liés à la confection des paies par la mise en commun de moyens techniques. L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- **Association « Lets go Léo »** : Monsieur le maire souhaite apporter une aide financière à cette association. Elle est destinée à collecter des fonds pour permettre à un élève de l'école de partir aux Etats Unis afin de se faire opérer. L'ensemble du Conseil Municipal est d'accord pour allouer une aide de 1000 € pour le biais du centre Communal d'Action Sociale. 500 € seront versés sur le budget 2019 et 500 € sur le budget 2020.
- **Visite de la Centrale Nucléaire** : D'ici la fin du mois, les conseillers municipaux recevront les formalités nécessaires à remplir pour la visite de la Centrale Nucléaire du 6 septembre 2019.
- **Agence régionale de la Santé** : Cet organisme lance une campagne de lutte contre le moustique tigre. Monsieur le Maire informe que les conseillers peuvent s'inscrire pour une formation sur ce sujet.

- **Étang à l'entrée du village :** Certains conseillers déplorent que le terrain avec l'étang à l'entrée du village (côté route de Puymirol) soit encore en friche. Plusieurs solutions ont été débattues. Sur le même sujet, un autre terrain, sur la même route est aussi en friche. Le propriétaire va être contacté afin qu'il le nettoie.
- **Société Orange :** Elle demande l'autorisation d'installer un coffret destiné à la fibre, à côté du monument aux morts ainsi qu'un autre au lieu-dit « las Murailles ». A ce sujet et au vu des installations existantes à cet endroit, Monsieur le Maire soumet l'idée de déplacer le Monuments aux Morts afin de le revaloriser et d'éviter d'être au milieu de la route lors des cérémonies.
- **Intrusions dans l'école :** Depuis quelques week-ends l'école « est visitée » alors que toutes les portes sont bien fermées à clé. Deux enceintes portables ont disparu ainsi que la caisse de la Bibliothèque Municipale. Il semblerait qu'il s'agisse d'actes faits par des enfants ou des adolescents (bonbons mangés sur place, objets déplacés...). Monsieur le Maire va mettre en place de nouvelles mesures afin de faire cesser ces intrusions.
- **Sépulture de Monsieur ROMIEU :** Sa sépulture est prévue mardi 02 juillet 2019 à 15h. De par son titre d'ancien conseiller municipal, Monsieur le Maire a souhaité qu'une gerbe honore cette fonction, au nom du Conseil Municipal actuel.
- **Parcours Santé :** Les agréés du parcours santé doivent être installés. Pour ce faire, il est nécessaire de creuser une vingtaine de trous de 1 mètre de profond pour les remplir ensuite de béton sur 60 cm et 40 cm de terre par-dessus (normes de sécurité). Ces travaux vont nécessiter la location d'une tarière et une toupie de béton. Les conseillers disponibles pour aider à ces travaux sont les bienvenus. Une date doit être fixée.
- **Lavoir :** L'essai de la bâche provisoire est concluant. La visibilité ne sera pas gênée par l'installation d'une toiture.
- **Location de la Salle des Fête du week-end du 28 au 30 juin :** L'ensemble des conseillers ont constatés ou ont pris les doléances des certains habitants du village par rapport aux locataires de la salle des fêtes de ce week-end. Des comportements d'incivilité et de dangerosité sur la route ont été rapportées à la gendarmerie de Puymirol.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire déclare la séance close.